



## Conseil de sécurité

Distr. générale  
3 juillet 2007  
Français  
Original : anglais

---

### **Rapport du Secrétaire général sur l'évolution de la situation en Guinée-Bissau et les activités du Bureau d'appui des Nations Unies pour la consolidation de la paix dans ce pays**

#### **I. Introduction**

1. Le présent rapport est établi en application du paragraphe 14 de la résolution 1233 (1999) du Conseil de sécurité en date du 6 avril 1999, par laquelle le Conseil me demandait de le tenir périodiquement informé de l'évolution de la situation en Guinée-Bissau et des activités du Bureau d'appui des Nations Unies pour la consolidation de la paix en Guinée-Bissau (BANUGBIS). Au paragraphe 11 de la résolution 1580 (2004), le Conseil me demandait également d'établir un rapport tous les trois mois sur ce sujet.
2. Le présent rapport porte essentiellement sur l'évolution de la situation depuis mon rapport précédent daté du 20 mars 2007 (S/2007/158).

#### **II. Situation politique**

3. Alors que ces derniers mois ont été marqués par une aggravation des tensions politiques et sociales et une détérioration de la situation économique, les trois principaux partis politiques, à savoir le Parti africain pour l'indépendance de la Guinée et du Cap-Vert (PAIGC), le Parti du renouveau social (PRS) et le Parti uni social démocrate (PUSD), ont signé, le 12 mars, un pacte national de stabilité politique pour une période de 10 ans ainsi qu'un accord pour la stabilité politique et parlementaire, qui vise à donner effet au pacte grâce à l'adoption de mesures concrètes par l'Assemblée nationale. D'après ses signataires, le pacte avait pour objet de créer une base parlementaire solide propre à garantir la stabilité et à former un gouvernement de consensus national. Aux termes de l'Accord pour la stabilité politique et parlementaire, le poste de premier ministre serait attribué à une personnalité désignée par le PAIGC et les portefeuilles ministériels se répartiraient comme suit : 40 % seraient attribués au PAIGC, 40 % au PRS et 17 % au PUSD, les autres partis et groupes de la société civile se partageant les 3 % restants. Les cadres du PRS et du PUSD ont renoncé à siéger au Forum de convergence pour le développement qui avait soutenu le Gouvernement et le Premier Ministre de l'époque, Aristides Gomes, rendant sa survie impossible et créant les conditions politiques propices à la formation d'un nouveau gouvernement.



4. Les semaines qui ont suivi la signature du pacte ont été marquées par l'incertitude politique. Le Président Vieira a rejeté une proposition des signataires du pacte tendant à révoquer le Gouvernement du Premier Ministre Gomes et à former un gouvernement de consensus national dirigé par un premier ministre désigné par le PAIGC. Il a au contraire mis en garde contre les conséquences fâcheuses d'un changement de gouvernement à la veille d'une réunion du Groupe international de contact en Guinée-Bissau, qui devait se tenir à Lisbonne le 26 mars. Le 19 mars, le Parlement a toutefois adopté une motion de censure contre le Gouvernement. Le 9 avril, un décret a été publié annonçant la nomination de M. Martinho Dafá Cabi, Troisième Vice-Président du PAIGC, comme Premier Ministre. Le nouveau Gouvernement, le troisième de la présente législature 2004-2008, a prêté serment le 17 avril. Il a été formé sans tenir compte des dispositions de l'Accord, et la nomination aux postes clefs des finances et de l'intérieur de ministres n'appartenant pas au PRS a suscité des tensions au sein du Parti. Par la suite, des mesures disciplinaires ont été prises à l'encontre du Premier Vice-Président du PRS, M. Sori Djaló, qui avait représenté le parti lors des pourparlers sur la composition du cabinet. Le PAIGC détient neuf portefeuilles ministériels, notamment les Ministères de la défense, de la pêche et des ressources naturelles, le PRS en détient six et le PUSD trois. Le Conseiller du Président pour l'information, M. Baciro Dabó (indépendant), a été nommé Ministre de l'intérieur. M. Issufo Sanhá, qui était Ministre de l'économie dans le précédent gouvernement, a été nommé Ministre des finances, initiative qui a été saluée par les institutions financières internationales et les principaux interlocuteurs de la Guinée-Bissau dans le domaine du développement.

5. Dans son discours d'investiture, le Premier Ministre Cabi a déclaré que le pacte national de stabilité politique et l'Accord pour la stabilité gouvernementale et parlementaire étaient fondés sur la reconnaissance par les dirigeants politiques du fait que le pays ne pourrait surmonter les diverses crises à venir que si les intérêts nationaux l'emportaient sur les considérations personnelles ou de partis politiques. Il a ajouté que le Gouvernement était confronté à de gigantesques et multiples défis sur les plans politique, économique et social. Le principal enjeu consisterait notamment à trouver des stratégies en vue de lancer un processus de réconciliation nationale approfondi et englobant toutes les parties, et de créer et consolider les fondements de la stabilité politique, parlementaire et gouvernementale. Il s'est engagé à veiller à ce que la discipline et la transparence dans la gestion des finances publiques figurent parmi les priorités gouvernementales, de même que la poursuite d'un dialogue permanent et constructif avec tous les secteurs de la société. Le Premier Ministre a tenu à rappeler à tous ses interlocuteurs que les élections législatives devant se tenir en 2008, le mandat de son gouvernement serait limité à un an et consisterait principalement à organiser des élections libres, régulières et transparentes, assainir les finances publiques, contribuer à mettre en œuvre les réformes de l'administration publique et du secteur de la sécurité, faire en sorte que la campagne d'exportation des noix de cajou soit fructueuse, et régler les arriérés de traitement des fonctionnaires. Il s'est en outre engagé à lutter contre la corruption et la criminalité organisée.

6. Durant le premier mois qui a suivi sa mise en place, le Gouvernement s'est attaché à évaluer la situation socioéconomique et à élaborer un programme d'assainissement des finances publiques connu sous le nom de Programme pour la stabilité des finances publiques, qui a été présenté à des représentants de la Banque

mondiale et du Fonds monétaire international (FMI) lorsqu'ils se sont rendus dans le pays, en mai. Le Gouvernement a tenu de larges consultations avec les parties prenantes nationales et les partenaires internationaux sur le programme de réforme des finances publiques et d'autres priorités gouvernementales. Le Parlement a tenu sa troisième session ordinaire, du 8 au 25 mai. Le programme et le budget du Gouvernement devraient être soumis pour approbation au Parlement en juin 2007, à la quatrième et dernière session de la présente année législative 2006-2007. Des dissensions persistent au sein de tous les partis représentés au Parlement et aucun d'entre eux ne peut exprimer son soutien unanime au pacte national de stabilité politique.

7. Le 4 juin, le Premier Ministre s'est adressé au Secrétaire général en vue de demander une aide de l'ONU pour la tenue des élections législatives prévues l'an prochain. La Commission électorale nationale (CNE) a entrepris des préparatifs à cette fin et a récemment soumis un budget au Premier Ministre. La Commission européenne s'est déjà engagée à verser 800 000 euros pour ces élections et étudie actuellement la possibilité d'accroître cette aide.

8. Les deux projets financés par le Fonds des Nations Unies pour la démocratie ont été lancés. Dans le cadre du projet de consolidation de la paix, qui sera exécuté par l'Alliance internationale pour la consolidation de la paix et l'Institut national d'études et de recherche de la Guinée-Bissau, une opération conjointe de planification et de formation concernant la tenue de consultations participatives a démarré en avril. L'Institut a commencé à constituer des équipes régionales qui seront chargées d'établir une cartographie nationale de la paix à la suite de consultations avec les collectivités dans l'ensemble du pays. Le deuxième projet destiné à renforcer les capacités du Parlement, qui est coordonné par le Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD) et exécuté par le BANUGBIS, l'Agence néerlandaise de développement et le National Democratic Institute des États-Unis, a démarré ses activités en avril. Le BANUGBIS et l'Agence néerlandaise de développement ont offert à 15 législateurs et à deux membres du personnel du Parlement une formation en matière d'encadrement et de transformation des sociétés au sortir d'un conflit, en avril et mai, respectivement. Dans le cadre du projet du Fonds des Nations Unies pour la démocratie, le BANUGBIS et l'Agence néerlandaise de développement ont aussi organisé une conférence portant sur les conflits transfrontaliers à l'intention des femmes siégeant au Parlement et des responsables de groupes de la société civile du Sénégal et de la Guinée-Bissau.

9. L'initiative de dialogue Estados Gerais (États généraux) s'est interrompue faute de fonds. Le BANUGBIS appuiera cette initiative en l'aidant à constituer un groupe de réflexion avec des personnalités politiques et des acteurs de la société civile, qui sera chargé d'examiner la situation politique et de déterminer les domaines dans lesquels elle pourrait optimiser son action. Neuf organisations de la société civile œuvrant en faveur du règlement des conflits, dont des organisations religieuses, ont assisté à un atelier consacré à la transformation de la société au sortir d'un conflit, qui s'est tenu en mai. Cette formation constitue la phase préliminaire d'un atelier de formation pédagogique dans ce domaine, qui doit se tenir au cours du dernier trimestre de 2007.

### III. Aspects économiques et sociaux

10. La situation socioéconomique et financière a continué de se détériorer. La croissance économique a ralenti en 2006, passant de 4,5 % en 2005 à 1,8 %. Bien que la mission du FMI qui s'est rendue en Guinée-Bissau en juin ait relevé une amélioration en ce qui concerne les recettes, ce progrès apparent n'a pas permis d'atteindre les objectifs budgétaires. Les fonctionnaires n'ont pas été payés depuis quatre mois et les perspectives pour le reste de 2007 sont peu encourageantes. Entre janvier et avril, les recettes ont été de 15 % inférieures aux niveaux de 2006 et devraient encore diminuer. Le déficit s'est creusé, passant de 10 à 40 millions de dollars des États-Unis. Le Gouvernement devra rembourser les emprunts commerciaux et les bons du trésor émis par le précédent gouvernement alors que l'appui budgétaire promis par la Banque mondiale et d'autres partenaires n'avait toujours pas été versé fin 2006-début 2007. Le pays subit toujours les sanctions imposées par la Banque africaine de développement en raison de son incapacité à effectuer les paiements prévus au titre du service de la dette en janvier 2007. Les montants dus à ce titre s'élèvent actuellement à 1 528 424 dollars des États-Unis. Un nouveau versement de 1,7 million de dollars doit être fait le 1<sup>er</sup> juillet. Les travaux de rénovation de l'hôpital national Simão Mendes, qui sont financés par la Banque, ont été interrompus, tous les versements aux entrepreneurs ayant cessé en mars.

11. Le Gouvernement a mis en place un programme minimum destiné à rétablir la stabilité budgétaire et élaboré un plan d'action à cet effet, qui porte sur l'adoption de mesures destinées à augmenter les recettes, à réduire les dépenses, à améliorer la gestion des finances publiques et à renforcer les contrôles, à accélérer les flux de trésorerie, à régler les arriérés de salaires dans la fonction publique et à rétablir des relations avec les institutions de Bretton Woods. Peu de temps après son entrée en fonctions, le Gouvernement a centralisé les comptes publics et bloqué les paiements effectués au titre de la taxe de compensation. Certaines réformes prévues dans le programme, telles que la limitation des allègements fiscaux et la réduction des dépenses autres que budgétaires, ont déjà été mises en place. La Commission des finances a été réactivée et renforcée. Des représentants de la société civile, du secteur de la défense et des forces de sécurité, des anciens combattants et des bailleurs de fonds ont été désignés pour siéger à la Commission en qualité d'observateurs. Le Gouvernement a sollicité une aide auprès de la communauté internationale pour financer un audit de toutes les sources de recettes publiques. Il envisage en outre de procéder à un audit des arriérés de dépenses intérieures accumulés entre 2000 et 2006 et des paiements de certains de ces arriérés effectués en 2006 et 2007.

12. Une mission multisectorielle de la Banque mondiale, axée principalement sur l'énergie, le développement du secteur privé et les questions macroéconomiques, s'est rendue dans le pays du 7 au 11 mai. Le désaccord au sujet de l'administration d'un projet multisectoriel de reconstruction d'infrastructures par le Gouvernement, qui avait conduit à la suspension de l'appui budgétaire en décembre 2006, a été surmonté, et la mise en œuvre du projet, qui est indispensable pour satisfaire les besoins urgents du pays en matière d'énergie et d'approvisionnement en eau, devrait commencer en juin. Les discussions ont aussi porté sur la possibilité pour la Banque mondiale de fournir un appui budgétaire au Gouvernement. La mission de la Banque mondiale a été suivie d'une mission du FMI, qui s'est rendue en Guinée-Bissau du

22 mai au 6 juin afin d'examiner la situation du pays en matière de développement économique et d'étudier la possibilité de lui fournir une aide d'urgence après conflit. La mission a collaboré avec le Gouvernement à la mise en place, pour le reste de 2007, d'un cadre budgétaire destiné à assainir les finances publiques et est convenue de recommander au Conseil exécutif du FMI, en juillet, la fourniture d'une aide d'urgence après conflit à la Guinée-Bissau sous réserve que le déficit de financement soit comblé. S'il est approuvé, ce projet couvrira la période de juillet à décembre 2007 et sera renouvelable pour des périodes de six mois, pendant une durée maximale de trois ans. Le FMI a souligné que la participation des bailleurs de fonds était indispensable pour appuyer et suivre les mesures adoptées par le nouveau Gouvernement.

13. Avec l'aide du PNUD, le Gouvernement a organisé une réunion avec les partenaires internationaux à Dakar, le 7 juin, afin d'entendre un rapport de fin de mission par les représentants du FMI et de faire le point de la table ronde des donateurs organisée à Genève en novembre 2006. Le FMI a pris note avec satisfaction des mesures de réforme budgétaire figurant dans le programme de réforme financière. Le Gouvernement a saisi cette occasion pour souligner qu'il avait rétabli de bonnes relations de travail avec les institutions de Bretton Woods et solliciter l'aide des partenaires internationaux du pays afin de combler le déficit financier. La Banque africaine de développement s'est engagée à verser 1,7 million de dollars des États-Unis et la France a promis 300 000 euros.

14. L'Union européenne et la Guinée-Bissau ont signé un nouvel accord de partenariat dans le domaine de la pêche à Bruxelles, le 23 mai, aux termes duquel l'Union versera une contribution annuelle de 7 millions d'euros, complétée par une contribution annuelle spéciale de 500 000 euros, en vue d'améliorer les conditions sanitaires dans ce secteur d'activité et de renforcer les activités de surveillance et de contrôle des eaux territoriales. Le 5 juin, la Commission européenne et le Gouvernement ont signé une convention d'appui budgétaire de 6,2 millions d'euros.

15. La campagne d'exportation des noix de cajou a démarré très lentement du fait de l'effondrement de la demande, provoqué par le retrait du marché d'importants acheteurs étrangers, et de mécanismes de financement qui ne permettent pas de soutenir les acheteurs locaux. Les pouvoirs publics ont fixé un prix de référence de 200 francs CFA le kilo (soit environ 0,4 dollar des États-Unis) de noix d'anacarde non traitées. Les acheteurs objectent que ce prix n'est pas compétitif et leur serait défavorable car il ne correspond pas aux cours mondiaux. Face à la faible demande, à l'arrivée des pluies et au manque de moyens d'entreposage adéquats, nombre de producteurs ont vendu leur production de 50 à 75 francs CFA le kilo, c'est-à-dire à des prix nettement plus bas que l'an dernier, où les noix de bas de gamme se vendaient entre 75 et 125 francs CFA le kilo. La quantité de noix de cajou entreposée au port de Bissau dans l'attente d'être expédiée représente seulement 20 % du volume exporté durant la même période l'an dernier. Le 5 juin, l'Association nationale des agriculteurs (ANAG) a organisé une marche pour exiger une augmentation du prix de référence. D'après une étude sur le marché des noix de cajou et la sécurité alimentaire réalisée conjointement par le Ministère de l'agriculture, l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) et le Programme alimentaire mondial (PAM), en avril, les interventions des pouvoirs publics en 2006 ont provoqué l'effondrement des prix à la production et entraîné pour les actionnaires une perte estimée à 23 millions de dollars des États-Unis. La vente de ce produit représentant environ 30 % du PIB, les conséquences

sociales et économiques de mauvais résultats récurrents dans ce secteur seraient dramatiques pour le pays.

16. Les troubles sociaux se sont apaisés depuis la nomination du nouveau Gouvernement, qui s'est montré plus ouvert au dialogue. Il reste que le non-paiement des salaires et l'augmentation des prix entraînent une grande précarité. Le 6 juin, le syndicat des enseignants, Sinaprof, a averti que la fin de l'année scolaire pourrait être compromise si les enseignants se mettaient en grève pour exiger leurs traitements impayés. Les syndicats du secteur de la santé ont aussi menacé de faire grève pour dénoncer les arriérés de salaire et les conditions d'emploi. D'après un rapport sur la sécurité alimentaire publié par le Ministère de l'agriculture et le PAM en mars, les taux d'insécurité alimentaire dépassent 50 % dans certaines régions du pays. Il est prévu de renforcer les programmes d'alimentation complémentaire et de rémunération alimentaire du travail. Une campagne de vaccination contre le tétanos s'adressant à 320 000 femmes en âge de procréer est actuellement financée et organisée par le Fonds des Nations Unies pour l'enfance (UNICEF), avec un appui technique de l'Organisation mondiale de la santé. Le Parlement a adopté une législation sur le VIH/sida axée sur les droits des personnes séropositives ou malades du sida. Le Gouvernement a en outre adopté un plan national destiné à prévenir la transmission du virus de la mère à l'enfant.

#### **IV. Aspects militaires et problèmes de sécurité**

17. Durant la période considérée, les progrès accomplis dans le domaine de la réforme du secteur de la sécurité ont été minimes. La dernière réunion du Comité directeur chargé de la réforme de ce secteur, qui comprend des représentants du système des Nations Unies et les principaux bailleurs de fonds, s'est tenue le 12 mars. Le nouveau Gouvernement a annoncé qu'il avait mis en place une nouvelle structure administrative du secteur de la sécurité en mai, comprenant un comité interministériel et un comité directeur qui sont entrés en fonctions le 11 juin. Les partenaires internationaux, notamment le BANUGBIS et le PNUD, sont représentés au nouveau comité directeur. Deux sièges sont réservés à des groupes de la société civile. Un comité technique, composé de représentants des ministères clefs, notamment les Ministères de la défense, de la justice et de l'intérieur, a été établi le 12 juin. Des représentants du BANUGBIS et du PNUD sont également représentés à ce comité.

18. Pour ce qui est des ressources affectées à la réforme du secteur de la sécurité, la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO) a approuvé en mai une enveloppe financière de 2 millions de dollars des États-Unis pour financer un projet de formation agricole destiné à faciliter la réinsertion d'anciens officiers supérieurs de l'armée. Ce projet sera exécuté par le PNUD et le Ministère brésilien des affaires étrangères, qui étudient actuellement des propositions en vue de désigner un agent d'exécution brésilien. Le protocole de coopération signé par les Ministres de la défense du Brésil et de la Guinée-Bissau au Brésil, le 6 juin 2006, n'a toujours pas été ratifié par le Gouvernement brésilien et n'est de ce fait pas encore pleinement opérationnel. Jusqu'ici, neuf cadets seulement ont reçu une formation au Brésil. Une mission conjointe de la Commission européenne et du Conseil de l'Europe s'est rendue à Bissau du 6 au 10 mai, en vue d'élaborer un projet d'appui à la réforme du secteur de la sécurité. La Commission a confirmé son intention de fournir une aide de 7,7 millions d'euros pour financer un

projet d'aide à la démobilisation et à la réinsertion. Une mission dirigée par le Ministre sud-africain de la défense s'est également rendue en Guinée-Bissau les 3 et 4 avril pour proposer une coopération dans le domaine de la défense.

19. Une mission interorganisations des Nations Unies, dirigée par le Bureau des affaires de désarmement et composée de représentants de ce Bureau, du Département des affaires économiques et sociales, de l'Office des Nations Unies contre la drogue et le crime (ONUDC) et du Projet de lutte contre les armes légères de la CEDEAO, s'est rendue en Guinée-Bissau du 14 au 18 mai en vue de relancer le projet pilote sur les armes légères élaboré en 2005. La mission a passé en revue le projet biennal exécuté par la Commission nationale chargée de lutter contre la prolifération des armes légères et l'a reconduit pour une nouvelle période de trois ans, allant de 2007 à 2010.

20. Des conseillers militaires du BANUGBIS ont soumis au chef de l'état-major général des armées des projets de formation destinés à améliorer l'application des règlements militaires par les officiers. Le 30 mars, le BANUGBIS a organisé, dans la région de Bolama, des cours de formation sur le code de conduite et l'usage de la force, à l'intention de 15 policiers, dont trois femmes.

21. L'utilisation de la Guinée-Bissau comme plaque tournante pour les drogues illicites en provenance d'Amérique latine destinées à l'Europe demeure un sujet de vive préoccupation pour les autorités nationales et les partenaires internationaux. Le 3 avril, la police judiciaire a intercepté un véhicule transportant 635 kg de cocaïne, à bord duquel se trouvaient deux militaires et un civil. Les militaires ont été remis aux autorités militaires et une enquête a été ouverte, mais ils ont par la suite été relâchés. Les ressources humaines et matérielles des services de police sont d'une insuffisance notoire face à un problème qui ne cesse de gagner de l'ampleur. Pour s'attaquer au problème, le Gouvernement a créé une commission interministérielle chargée d'enquêter sur la disparition de 670 kg de cocaïne, qui ont été saisis par la police judiciaire le 24 septembre 2006 et transportés pour être déposés dans un coffre du Ministère des finances. À l'issue de l'enquête, le Directeur général de la police judiciaire et un autre fonctionnaire de haut rang ont été limogés. Suite à une mission qu'il a effectuée à Bissau début mars, l'ONUDC a décidé de nommer un spécialiste de ces questions à Bissau, qui sera chargé d'aider à élaborer une stratégie nationale de lutte contre le trafic de drogues. Ce spécialiste, dont le poste sera financé par le PNUD, exercera ses fonctions sous la supervision générale du BANUGBIS.

22. Par ailleurs, on enregistre de plus en plus d'incidents liés à l'immigration illégale. Le 29 avril, 66 personnes originaires de huit pays de la région, dont la Guinée-Bissau, ont été placées en détention par les gardes-côtes alors qu'elles tentaient de quitter le pays à bord d'un bateau en partance pour les îles Canaries.

23. Durant la période considérée, le Centre national de coordination des activités de déminage, appuyé par le PNUD, a fait porter ses efforts sur la lutte contre la menace posée par les restes explosifs de guerre dans la capitale et aux alentours. La contamination de quartiers densément peuplés de Bissau depuis le conflit militaire de 1998-1999, lorsque la base militaire de Brá a été la cible de tirs de roquettes et que les dépôts de munitions ont été détruits, met la population en danger. En outre, les zones peuplées situées à proximité de la capitale ont été gravement contaminées lorsque l'armée a détruit des munitions sans tenir compte de l'environnement dans la période faisant suite à l'indépendance. Des membres de l'organisation non

gouvernementale internationale Cleared Ground Demining et des techniciens de l'armée de l'air des États-Unis spécialisés dans l'élimination d'engins explosifs ont collaboré avec les organisations non gouvernementales nationales Lutamos Todos Contra as Minas et Humaid, en vue d'améliorer les capacités techniques du pays dans ce domaine. Des évaluations initiales des stocks de munitions présentant des dangers que détient actuellement l'armée ont été réalisées. Les conditions de stockage laissent à désirer dans plusieurs entrepôts, notamment à Bissau, où se trouvent des munitions présentant des risques qui devraient être détruites. Des efforts sont actuellement déployés en vue de mettre sur pied un projet commun du Centre national de coordination de la lutte antimines et des forces armées pour lutter contre ce problème. Les techniciens d'organisations non gouvernementales ayant reçu une formation lors de la phase de renforcement des capacités techniques décrite plus haut auront les compétences voulues pour s'attaquer à cette tâche. Entre mars et le début de juin, 381 169 mètres carrés ont été décontaminés et 2 025 engins non explosés, 4 mines antipersonnel et 2 mines immergées en mer ont été détruits.

## **V. Aspects relatifs aux droits de l'homme**

24. Pendant la période à l'examen, le BANUGBIS est resté en relation avec les autorités au sujet de 12 personnes détenues depuis mars 2006 à la base aérienne des forces armées à la suite de combats à la frontière nord avec la région de la Casamance, au Sénégal. Le 30 avril, le tribunal militaire régional a condamné trois officiers pour trahison et intelligence avec l'ennemi alors qu'aucune charge n'avait été retenue contre eux. Ceux-ci ont fait appel de la décision rendue auprès de la Haute Cour militaire. Des représentants du Comité international de la Croix-Rouge peuvent rendre visite aux détenus.

25. En collaboration avec la faculté de droit de Bissau, le BANUGBIS a organisé, les 24 avril et 12 juin, des séminaires portant sur le projet de loi d'amnistie et la législation en vigueur à l'intention des membres du Parlement. À cette occasion, l'attention des participants a été appelée sur les dispositions de la résolution 1580 (2004) relatives à l'amnistie et aux principes de la justice et de la lutte contre l'impunité. Les responsables parlementaires ont demandé que soient organisés deux autres séminaires sur le même sujet et invité la faculté de droit à dispenser des conseils techniques. Ces séminaires ont été organisés les 12 et 19 juin.

26. Les organisations de la société civile espèrent que le nouveau Gouvernement prendra des mesures en vue de lutter contre la montée de la criminalité et l'impunité croissante et d'améliorer les droits sociaux des travailleurs. La nomination de cinq femmes ministres, notamment au poste clef des affaires étrangères, a été saluée par les groupes de la société civile. Le BANUGBIS a prêté son concours à l'organisation, par la Fédération des femmes de Guinée-Bissau, des journées de réflexion sur le rôle joué par les femmes en faveur de la réconciliation nationale, de la consolidation de la paix et du respect des droits des femmes, qui se sont déroulées les 9 et 10 avril. Un débat radiophonique a été organisé à cette occasion, ainsi qu'un séminaire sur l'accès des femmes au pouvoir et au développement. À la suite du séminaire, un groupe de contact a été créé pour faire pression sur les partis politiques afin qu'ils nomment davantage de femmes aux postes clefs dans les partis et au Gouvernement. Le BANUGBIS a collaboré avec l'UNICEF et l'Institut des femmes et des enfants à l'organisation d'un atelier consacré à la Convention sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes, qui s'est

tenu les 2 et 3 avril. Trente-deux participants issus de groupes de la société civile, du Parlement et des ministères ont assisté au séminaire, qui avait pour principal objet de faire connaître la Convention et le Protocole y relatif, et d'examiner le projet de rapport initial de la Guinée-Bissau au titre de la Convention.

27. En mai, le BANUGBIS a organisé, à l'intention de 24 journalistes, deux ateliers sur les techniques de reportage et d'interview, qui ont également comporté des séances consacrées au rôle des législateurs et la Constitution. Huit programmes radiophoniques portant sur le dialogue et la réconciliation, la réforme du secteur de la sécurité, les armes légères et les droits de l'homme ont été diffusés sur les radios nationales et locales entre le 8 mars et le 26 avril. Bien que la liberté de la presse soit généralement respectée, un journaliste travaillant pour un journal étranger a été détenu alors qu'il préparait un article sur le trafic de drogues dans le pays. Le 3 mai, un groupe de journalistes a créé une organisation chargée de surveiller la liberté de la presse.

## **VI. Observations et recommandations**

28. Les crises politiques et gouvernementales qui se succèdent en Guinée-Bissau empêchent la poursuite des programmes de stabilisation et de développement économique à moyen et long terme, qui sont indispensables pour améliorer les conditions de vie de la population. L'instabilité institutionnelle ébranle aussi la confiance des partenaires internationaux du pays. On ne peut que saluer le pacte de stabilité politique et gouvernementale s'il conduit à une vie politique plus consensuelle et améliore la stabilité gouvernementale. La signature du pacte doit toutefois constituer un engagement d'ouvrir le processus politique à toutes les parties, et ne pas déboucher sur un autre cycle d'exclusion. J'exhorte donc tous les acteurs politiques à faire en sorte que toutes les parties participent véritablement au renforcement de la stabilité politique, parlementaire et gouvernementale du pays.

29. Je constate avec satisfaction que le nouveau Gouvernement a rapidement rétabli des relations de travail constructives et fructueuses avec les institutions de Bretton Woods. Je me félicite que les différends avec la Banque mondiale aient été surmontés et que les importants programmes qui avaient été suspendus aient redémarré. Je tiens à souligner la décision prise par la mission du FMI de recommander à son Conseil d'administration la fourniture d'une aide d'urgence après conflit. J'espère que cette décision aidera les partenaires internationaux qui font preuve d'attentisme à surmonter leurs réticences. Les institutions de Bretton Woods sont fermement convaincues que l'aide d'urgence après conflit est indispensable à la poursuite des objectifs d'assainissement des finances publiques, condition de la mise en œuvre des stratégies à moyen terme du Gouvernement en matière d'atténuation de la pauvreté et de réforme du secteur de la sécurité. L'aide d'urgence après conflit dépend toutefois de l'appui des partenaires internationaux de la Guinée-Bissau et je leur lance un appel afin qu'ils apportent d'urgence au Gouvernement une telle assistance. J'exhorte aussi les donateurs à honorer les engagements qu'ils ont pris à la table ronde de Genève en novembre 2006.

30. Je trouve encourageante la première initiative prise le Gouvernement pour gagner la confiance de ses partenaires sous la forme d'un programme minimal de stabilité financière. S'il est appliqué, ce programme contribuera à instaurer des pratiques de bonne gouvernance, de transparence et de responsabilisation dans la

gestion des finances publiques. Il a été souligné, lors de la récente conférence de Dakar, que l'aide d'urgence après conflit représentait une dernière chance pour la Guinée-Bissau. Au cours des dernières années, la Guinée-Bissau a laissé passer beaucoup d'occasions et a fait perdre bien des illusions à la population et aux amis du pays. J'exhorte aussi le Gouvernement et toutes les parties concernées à œuvrer en faveur de la stabilité politique et gouvernementale et de la bonne gouvernance en Guinée-Bissau.

31. En ce qui concerne la réforme du secteur de la sécurité, il est important que la dynamique créée en 2005 et 2006 soit relancée. Le Gouvernement et toutes les parties intéressées doivent s'attacher à mettre en place un plan de mise en œuvre de la stratégie de réforme du secteur de la sécurité, de sorte que le cadre législatif nécessaire soit mis en place. La criminalité organisée, notamment le trafic de drogues, est un problème nouveau qui prend de l'ampleur en Guinée-Bissau. Il constitue une grave menace pour l'État et l'édifice social. J'engage les autorités du pays à lutter contre la criminalité organisée tout en veillant au respect des procédures légales.

32. Le 4 juin, j'ai reçu une lettre du Premier Ministre demandant une aide de l'Organisation des Nations Unies pour organiser les élections législatives de 2008. J'ai saisi cette occasion pour assurer le Gouvernement que l'Organisation était tout à fait disposée à aider la Guinée-Bissau. Les élections seront un test de la capacité du pays à se doter d'un régime démocratique. Elles constitueront aussi une étape décisive de la stratégie de désengagement du BANUGBIS. Il est important que le scrutin se déroule dans un climat politique pacifié. Le rôle de tous les acteurs politique sera essentiel à cet égard, et je les exhorte à faire en sorte que la compétition démocratique ne porte pas atteinte à la paix sociale et à la stabilité.

33. Je voudrais conclure en rendant hommage au personnel du BANUGBIS, sous la direction de mon Représentant, Shola Omoregie, ainsi qu'au personnel de toute l'équipe de pays des Nations Unies, pour l'important travail qu'il continue d'accomplir en Guinée-Bissau, dans des conditions souvent difficiles.

---